

**Le Salon du Bateau
et des Sports Nautiques**
24 au 28 janvier 2008 à la Place Bonaventure



page 5

**Des programmes qui évoluent
au gré du courant...** page 2

**Tournée « Découvrez le nautisme »
Encore un franc succès!** page 3

**Une offre de services encore
bonifiée pour l'AMQ!** page 4

**Algues bleues
Une bactérie qui fait des vagues...** page 6

**Québec 2008
Des activités nautiques qui promettent!** page 7

**Escadrilles canadiennes de plaisance
La référence incontournable en matière
de formation aux plaisanciers** page 8

**Le Sentier maritime du Saint-Laurent
prend forme** page 9



Vos affaires, par Louise Bédard, notaire page 10

**Incidents nautiques en 2007
Le meilleur bilan depuis plus d'une décennie** page 10

La malpropreté de certains me dégoûte! page 11

Les échos de l'océan page 12



Au courant

Publié par l'Association maritime du Québec
621, avenue Stravinski, Bureau 500
Brossard (Québec) J4X 1Y7
Téléphone : (450) 466-1777
Télécopieur : (450) 466-6056
www.nautismequebec.com



Au courant

www.nautismequebec.com



Notre bulletin d'information Au Courant vous revient après une absence d'un an durant laquelle l'Association a dû revoir ses modes de production et son financement afin d'assurer une qualité de contenu et de production à la hauteur des attentes des membres. Cette démarche s'inscrit dans la démarche d'amélioration de nos opérations.

Vous y retrouverez les chroniques auxquelles vous étiez habitués, les dossiers importants sur des sujets fondamentaux qui ont ou auront une influence importante sur l'évolution du nautisme au Québec, les nouvelles sur l'industrie de la plaisance et les chroniques d'information de nos experts sur les sujets d'intérêt qui vous aideront à profiter davantage de la plaisance. Nous n'accepterons rien de moins que ce qu'il y a de mieux pour bien vous informer.

Le conseil d'administration a aussi entrepris de réviser l'ensemble de ses opérations. Dans un premier temps, après une procédure d'appel d'offres, nous avons conclu une entente avec La Presse Nautique qui sera notre éditeur délégué pour la production du présent bulletin et de notre tout nouveau Nautiguide qui sera distribué au Salon du bateau et des sports nautiques 2008, du 24 au 28 janvier prochain.

Nous avons fait de même pour la gestion de notre salon et établi une entente avec DEE Global qui a reçu pour mandat d'accélérer le rajeunissement du Salon entrepris au cours des dernières années. Vous aurez l'occasion d'en vérifier les améliorations lors de votre visite au Salon.

Finalement, nos campagnes de promotion et de publicité ont été confiées au groupe PALM Arnold qui a reçu comme mission de donner une image nouvelle au Salon et à notre association.

Nous avons fait en sorte que ces démarches contribuent à développer de nouveaux programmes de qualité et faire avancer la plaisance. Vous aurez, à la lecture de ce bulletin, l'occasion de constater nos avancées majeures dans les programmes Classification des marinas et Éco-marinas, et serez intéressé d'en apprendre davantage sur le programme Québec Stations Nautiques que nous sommes à implanter afin de mieux structurer le développement et la promotion du nautisme, des sports et du tourisme nautique au Québec. Une année chargée s'il en fut une, mais porteuse de bonnes nouvelles pour l'ensemble des plaisanciers. Nous nous engageons à poursuivre nos efforts en ce sens pour le plus grand bien du nautisme.



De gauche à droite : M. André Côté (Drummondville Marine), M. Jacques Tessier (Marina Gosselin), M. Norman Payeur (Yamaha Moteur du Canada), Me Louise Bédard (notaire), M. Walter Timmerman, président de l'AMQ (CMC Électronique), Mme Dominique Gagnon (Marina Gagnon), M. André Huot (représentant les plaisanciers au sein de l'AMQ), M. Danny Keighan (Volvo) et M. Pierre Fortin (Marina Fortin).

Permettez-moi de remercier en votre nom les membres du conseil qui ont effectué un travail extraordinaire au cours de l'année qui s'achève.

Je vous donne rendez-vous au Salon du bateau et des sports nautiques en janvier prochain!

Walter Timmerman
Président de l'AMQ

pub univesta

4,5 par 2,125 in

Des programmes qui évoluent au gré du courant...

Dans le but de favoriser le développement du nautisme et de promouvoir des destinations nautiques québécoises qui se distinguent, l'AMQ a récemment mis sur pied trois programmes qui suscitent des réactions très positives parmi les plaisanciers. Petits rappels de ces programmes qui font déjà des vagues...

Programme

« Classification des marinas »

Instauré en mai 2006, le programme « Classification des marinas » est une démarche incitative visant à encourager les marinas à maintenir des standards élevés de qualité de service au profit des plaisanciers.

Ces derniers peuvent ainsi avoir une référence objective et fiable sur l'éventail et la qualité des services offerts par les marinas du Québec, ce qui les aidera à vivre des expériences mémorables sur nos voies navigables. À terme, le programme servira également à stimuler le tourisme nautique au Québec, contribution non négligeable au développement de cette industrie chez nous.

Le fonctionnement est simple : la classification de chaque marina est identifiée par des ancres d'or. La certification décernée est graduée et peut aller de 0 à 5 ancres d'or, qui représentent le plus haut standard de qualité retenu. Tous les aspects des services potentiellement offerts aux plaisanciers sont considérés dans cette évaluation.

Tableau 1

Nom de la Marina	Nombre ⚓
Club nautique Deux-Montagnes	⚓⚓⚓
Groupe Iberville Performance Marine	⚓⚓⚓
Le Nautique Saint-Jean	⚓⚓⚓
Marina Camping Parc Bellerive	⚓⚓⚓
Marina de Batiscan	⚓⚓⚓
Marina de La Baie	⚓⚓⚓
Marina de Tadoussac	⚓⚓⚓
Marina de Trois-Rivières	⚓⚓⚓
Marina de Valleyfield	⚓⚓⚓
Marina d'Oka	⚓⚓⚓
Marina du Lac Memphrémagog	⚓⚓⚓
Marina de Lac-Mégantic	⚓⚓⚓
Marina du Port de Québec	⚓⚓⚓
Marina Fortin	⚓⚓⚓
Marina Gagnon & Fils	⚓⚓⚓
Marina Gosselin	⚓⚓⚓
Marina Sabrevois	⚓⚓⚓
Marina Saint-Mathias	⚓⚓⚓
Parc nautique de Contrecoeur	⚓⚓⚓
Parc nautique de Lévy	⚓⚓⚓
Port de plaisance Réal-Bouvier	⚓⚓⚓⚓
Port d'escale des quais du Vieux-Port de Montréal	⚓⚓⚓
Yacht Club de Québec	⚓⚓⚓
Yacht Club Pointe-aux-Anglais	⚓⚓⚓



Depuis la mise en place de ce programme, que l'on peut déjà qualifier de franc succès, 24 marinas ont ainsi été classifiées. (Voir le tableau 1)

Plusieurs autres marinas d'un peu partout à travers la province se sont montrées intéressées à adhérer au programme l'an prochain. L'AMQ poursuit ses démarches afin d'en faire la promotion et d'inciter l'ensemble des marinas du Québec à y adhérer.



Notons en terminant que les marinas membres de l'AMQ peuvent passer l'audit gratuitement. Par souci d'objectivité, le mandat d'effectuer ces audits a été confié à la Corporation de l'industrie touristique (CITQ), qui bénéficie d'une expertise reconnue en la matière.

Programme

« Éco-marinas »

Fort de succès de son programme « Classification des marinas », l'AMQ lance cette année le programme « Éco-marinas », qui atteste des modes de gestion respectueuse de l'environnement des marinas du Québec.



Le programme – qui est en fait une adaptation québécoise d'un programme de l'Ontario Marine Operators Association (OMOA) – touche toutes les facettes des opérations des marinas. Non seulement il leur présente 1001 trucs pour protéger l'environnement, mais il fournit au personnel de ces endroits l'occasion d'améliorer ses connaissances des polluants et des facteurs les engendrant.

Mais surtout, le programme propose une méthodologie détaillée sur la façon de réagir et de traiter l'ensemble des problématiques touchant à l'environnement et qui peuvent survenir sur une marina : eau de ruissellement du sol, hydrocarbures, entretien et réparation de bateaux durant l'été ou l'hiver, hivernisation des moteurs...

Ce faisant, Éco-marinas contribue à préserver la qualité du réseau hydrique du Québec, en plus d'inciter les marinas à adopter des pratiques environnementales pertinentes à tous les niveaux de leurs opérations, à rehausser la qualité de leurs infrastructures et à sensibiliser les plaisanciers sur l'importance d'adopter des comportements compatibles avec la protection de l'environnement.

Les résultats des marinas qui adhèrent au programme vont de 0 à 5 gouttes Éco. Nous tenons à souligner que dans le cas du programme Éco-marinas, un résultat de 5 gouttes Éco représente l'idéal dans la gestion environnementale, mais ne correspond pas forcément à la réalité actuelle du milieu...

Au Québec, plusieurs marinas ont manifesté leur

Tableau 2

Nom de la Marina	Nombre ⚓
Club de voile de Grande Rivière	⚓⚓
Marina du Lac Memphrémagog	⚓
Marina Fortin	⚓⚓
Marina de La Baie	⚓⚓
Marina de Rimouski	⚓⚓
Marina Gosselin	⚓⚓⚓
Marina de Tadoussac	⚓
Marina de Trois-Rivières	⚓⚓
Yacht Club Pointe-aux-Anglais	⚓⚓
Yacht Club de Québec	⚓⚓

intérêt à adhérer éventuellement à ce programme, et dix d'entre elles l'ont déjà fait. (Voir le tableau 2)

Félicitations à toutes ces marinas qui démontrent bien, par cette adhésion, que l'environnement est au cœur de leurs préoccupations. Tout porte à croire que leurs efforts seront récompensés puisque partout où de tels programmes ont été mis en place, les marinas participantes ont reçu une réponse extrêmement favorable des clients, en plus d'augmenter leur notoriété et leur chiffre d'affaires...

Les propriétaires de marinas intéressés à obtenir la certification Éco peuvent se procurer le guide auprès de l'AMQ. Les marinas qui ont participé à la classification 2006 et qui sont membres de l'AMQ peuvent passer gratuitement l'audit.

Programme

« Québec Stations nautiques »

Depuis ses débuts, l'AMQ a toujours eu comme préoccupation de promouvoir et soutenir le développement du nautisme au Québec. Le projet « Québec Stations nautiques » – auquel les membres de l'Association travaillent activement depuis quelques mois – s'inscrit directement dans cette démarche...



Une station nautique, rappelons-le, est une entité régionale reconnue qui regroupe sur son territoire les intervenants en sports et loisirs nautiques pour fin de coordination de l'offre de services, des programmes et de la promotion. Ces intervenants sont admis par l'entité administrative de la station en fonction de la pertinence de leurs champs d'activité et de la qualité des services qu'ils offrent. Ils peuvent provenir de tous les milieux, publics autant que privés : municipalités ou MRC; postes de services gouvernementaux reliés au nautisme; ports de plaisance et marinas; corporations municipales opérant des plages ou offrant d'autres services nautiques; croisiéristes et excursionnistes; entreprises d'entretien de bateaux de plaisance...

Pour recevoir une accréditation de station nautique, un groupe postulant doit toutefois offrir un minimum de services et d'équipements comprenant notamment :

- Un port de plaisance ou une marina offrant un bon éventail de services de qualité, en plus d'être classifié au moins trois ancres d'or et d'être certifié Éco-marina;
- Une plage facile d'accès avec une capacité d'accueil importante;
- Un plan d'eau où l'on peut pratiquer une variété d'activités nautiques : voile, ski nautique, canoë, kayak, etc.;
- Des infrastructures de qualité avec des équipements permettant de structurer des activités et d'offrir des services aux amateurs de loisirs nautiques.

La station nautique devra par ailleurs compter sur un accompagnement intéressé des instances touristiques régionales, en particulier les associations touristiques régionales et les offices du tourisme. Pourquoi? Simplement parce qu'une partie importante des retombées positives des stations nautiques viendra de l'apport touristique lié au nautisme que la station nautique pourra générer...

Enfin, pour être reconnue, une station nautique devra avoir obtenu une accréditation officielle confirmant la qualité de l'expertise de ses intervenants, de ses programmes et de ses

installations nautiques. Ce processus doit être considéré comme un projet permanent de développement visant à assurer une amélioration continue de la qualité des services offerts par les intervenants de la station.

À ce jour, des membres du personnel de l'AMQ se sont déjà déplacés dans différentes régions du Québec (Gaspésie, Saguenay, Outaouais, Montérégie et Bas-Saint-Laurent) afin de présenter ce concept. D'autres rencontres doivent avoir lieu au cours des mois à venir. Plusieurs régions ont d'ores et déjà répondu très favorablement aux démarches de l'AMQ, de sorte que de nombreuses stations nautiques devraient voir le jour au cours de la prochaine année. C'est un dossier à suivre...

Pour obtenir plus de détails sur ces programmes, il suffit de téléphoner au 450-466-1777 ou au 1-877-560-1777, ou encore de visiter le site Web de l'AMQ : www.nautismequebec.com

Tournée « Découvrez le nautisme » Encore un franc succès!

Encore une fois cet été, la tournée « Découvrez le nautisme » n'a pas raté l'objectif premier qu'elle poursuit depuis quelques années déjà : initier le maximum de gens possible aux joies du nautisme et de la vie en bateau.



*Le stand Découvrez le Nautisme
au Régates de Valleyfield*

En effet, dans le cadre des nombreux événements tenus par les responsables de la tournée, on estime que plus de 100 000 personnes ont pu obtenir des réponses à toutes leurs questions en lien avec le nautisme et obtenir une foule d'informations sur des sujets tels que la sécurité nautique, les différents types d'embarcations existants, l'équipement minimal requis et les voies navigables. Plus de 300 visiteurs ont même eu la chance, à cette occasion, d'effectuer un tour de bateau.

Comme à l'habitude, aucune région québécoise n'a été oubliée! La tournée – coordonnée par Marc-André Bellemare et son équipe – s'est arrêtée dans de nombreuses villes, dont Saint-Jean-sur-Richelieu, Beauharnois, Longueuil, Valleyfield, Magog, Beloeil, Drummondville et Lac-Mégantic...

En quelques occasions, « Découvrez le nautisme » fut même joint à des événements déjà existants afin d'atteindre un maximum de personnes : le Festival d'été de Beloeil, les Régates de Valleyfield, le tournoi Pêcheurs et Jeunes Pêcheurs...

Bref, un succès qui ne se dément pas pour ce programme de sensibilisation publique qui a sans doute transmis, au fil des ans, la contagieuse passion du nautisme à des centaines de Québécois...

Pour obtenir plus de détails sur « Découvrez le nautisme » ou pour connaître l'horaire de la tournée en 2008 : <http://fr.discoverboating.ca/>

Une offre de services encore bonifiée pour l'AMQ!

Depuis ses débuts, l'AMQ s'est toujours donné comme mandat d'enrichir, tant en quantité qu'en qualité, l'éventail de services offerts à ses membres. Pour l'année 2007, nul doute qu'elle peut encore une fois dire « mission accomplie »...

Concentrant ses efforts sur différents volets particulièrement névralgiques à son développement, l'association a, en effet, accentué ses activités de promotion et de sensibilisation du public à la pratique du nautisme, en plus de mettre en place ou de s'impliquer dans divers programmes novateurs et stimulants pour l'ensemble du milieu nautique : programme Classification des marinas, programme Éco-marinas, programme Découvrez le nautisme...

En parallèle, l'AMQ a élargi sa représentation et décidé de s'impliquer encore plus activement auprès des instances gouvernementales et des associations œuvrant dans le milieu du nautisme afin d'y améliorer son positionnement. À terme, les dirigeants de l'AMQ sont convaincus que cette stratégie favorisera le développement du nautisme, tout en assurant une valeur ajoutée à ses membres.

Au Courant et le Nautiguide font peau neuve...

Mais il y a plus encore! L'association a récemment intensifié ses efforts dans le développement d'une série d'outils structurants qui lui permettront non seulement de communiquer plus facilement et plus régulièrement avec ses membres, mais aussi d'offrir à l'industrie et aux plaisanciers des outils de premier plan pour interagir entre eux et pratiquer plus facilement leur activité favorite.

À ce niveau, l'AMQ est d'abord fière d'annoncer que la rédaction et la mise en page du bulletin d'informations que vous consultez présentement, Au Courant, ont été confiées à l'équipe du magazine *La Presse Nautique*. Celle-ci mettra à profit ses connaissances du domaine nautique et sa vaste expérience dans le monde médiatique afin de produire un outil qui saura intéresser et renseigner plus efficacement que jamais le lectorat sur les nouvelles, les enjeux et les tendances de l'industrie.

L'AMQ tient aussi à souligner le lancement de son propre guide pour la saison 2008, le *Nautiguide*, dont la première édition sera distribuée au Salon du bateau et des sports nautiques, en janvier prochain. Au préalable, l'association a mis un terme à sa relation avec Québec Yachting, qui publiait le *Guide des marinas* auquel l'AMQ était associée depuis 2003...

« Après un appel d'offres auquel toutes les publications québécoises de l'industrie ont été invitées à soumissionner, le mandat de l'édition de cette nouvelle publication bilingue a été confié, lui aussi, à *La Presse Nautique*. Sa mission est claire : nous aider à produire le guide le plus complet sur les marinas jamais publié au Québec! », annonce Yves Paquette, directeur général de l'AMQ.



Selon lui, cette association entre l'AMQ et *La Presse Nautique* donnera aux annonceurs une visibilité exceptionnelle, via le meilleur réseau de diffusion du nautisme au Québec. Au surplus, le *Nautiguide* sera le seul guide distribué gratuitement, à grande échelle, à l'entrée du Salon du bateau et des sports nautiques de Montréal ainsi que de plusieurs autres événements et salons au cours de l'année. Il servira donc de prolongement à ces événements pour les exposants et renforcera le lien entre les membres corporatifs et l'association.

Si l'on ne peut encore dévoiler le contenu du *Nautiguide*, une chose est sûre : il contiendra une panoplie d'informations à jour sur les marinas du Québec, mais aussi divers trucs et conseils qui en feront rapidement un outil indispensable pour tous les plaisanciers du Québec.

Enfin, l'AMQ rappelle à ses membres corporatifs l'existence de son portail Internet interactif, qui leur offre notamment d'héberger gratuitement des sous-sites susceptibles d'accroître leur visibilité auprès des autres membres et de l'industrie...

Des tarifs préférentiels sur une multitude de services

Par ailleurs, les membres de l'AMQ seront heureux d'apprendre qu'ils pourront bénéficier, encore en 2008, de nombreux services directs de support à prix fort avantageux.

À ce niveau, notons d'abord les réductions importantes sur les primes d'assurances qu'ils peuvent réaliser en vertu du programme d'assurance NautiMax, de même que les nombreux escomptes significatifs sur divers services qui leur sont offerts par la Corporation financière AVI.

À cela s'ajoutent notamment des réductions non négligeables sur l'achat de cartes marines, les communications téléphoniques (mobile, résidentielle et d'affaires) et Internet, les services de courrier, les séjours hôteliers dans les Best Western et Gouverneurs Hôtels, la location d'une automobile chez Hertz et National Tilden, et même l'achat de peinture Bétonel, de fournitures de bureau, d'essence et d'huile à chauffage!

Enfin, des contrats de vente, d'entreposage et de location de quais sont disponibles pour les membres corporatifs de l'AMQ. Pour commander ces contrats, qui sont disponibles à un coût variant de 50 ¢ à 75 ¢ l'unité (selon le type de contrat souhaité), il suffit de communiquer avec l'AMQ.

Pour obtenir plus de détails sur les divers services de l'AMQ : **450-466-1777**

Pour obtenir plus de détails sur *Au Courant* ou le *Nautiguide* : **819-233-2053**

Salon du bateau et des sports nautiques

Un événement qui promet encore plus que par le passé

Du 24 au 28 janvier 2008, Place Bonaventure, Montréal

À l'occasion de la rencontre des exposants tenue le 24 octobre dernier, les dirigeants de l'AMQ ont annoncé officiellement que le plus gros événement nautique au Québec serait de retour en 2008, mais qu'il porterait dorénavant un nom quelque peu modifié : le Salon du bateau et des sports nautiques de Montréal.

« L'Association Maritime du Québec (AMQ) – qui est l'organisatrice et la promotrice de cet événement – a choisi d'apporter cette modification afin de mieux refléter la place importante que l'événement accorde aux sports nautiques, qui bénéficient d'une popularité sans cesse croissante au Québec », d'expliquer Yves Paquette, directeur général de l'AMQ.

Par la même occasion, l'association a officialisé les dates et lieux de l'événement; celui-ci se déroulera du **24 au 28 janvier prochain, à la Place Bonaventure de Montréal**. Elle a aussi annoncé une série de mesures qui démontrent bien que même si l'événement est incontestablement LE rendez-vous annuel incontournable du nautisme au Québec, avec ses quelque 140 exposants et sa moyenne d'environ 32 000 visiteurs par année, elle n'a absolument pas l'intention de s'asseoir sur ses lauriers...



« Les visiteurs et exposants constateront beaucoup de changement lors du Salon du bateau 2008, avec plusieurs nouveaux exposants et davantage de marques de bateaux, puisque nous avons réussi à trouver de l'espace supplémentaire. Le salon aura un nouveau visage et un contexte beaucoup plus propice à la vente. »

« Parmi ces mesures, l'AMQ a conclu une entente avec Michel Bibeau et DEE Global pour la gestion du Salon du bateau 2008 », dévoile Norman Payeur, vice-président du conseil d'administration de l'AMQ et président du comité Salon Marketing. « Voilà qui confirme bien notre intention de poursuivre et

d'accentuer notre travail important en vue d'améliorer les services aux exposants et aux visiteurs. »

D'ailleurs, ceux-ci remarqueront, dès cette année, une nette amélioration de la décoration, une utilisation plus fonctionnelle de l'espace d'exposition et un programme d'animation encore plus varié.

« Les visiteurs et exposants remarqueront effectivement beaucoup de changements en 2008, confirme Michel Bibeau. Le salon aura un nouveau visage et un contexte beaucoup plus propice à la vente. On y retrouvera en outre plusieurs nouveaux exposants et davantage de marques de bateaux, puisque nous avons réussi à trouver de l'espace supplémentaire. »

Une nouvelle image...

À la suite d'un appel d'offres, le conseil d'administration de l'AMQ a par ailleurs donné au groupe PALM Arnold Communication les mandats de revoir sa stratégie marketing, en plus de planifier et de réaliser la campagne de publicité du Salon du bateau et des sports nautiques 2008.

« En lançant un appel d'offres pour la campagne de publicité de cet événement, nous voulions sonder le marché afin de poursuivre notre démarche de renouvellement de son image, affirme pour sa part Walter Timmerman, président de l'AMQ. Ce partenariat avec PALM Arnold Communication – tout comme celui avec DEE Global d'ailleurs – poursuit évidemment un grand objectif : attirer une plus grande clientèle et créer une ambiance de vente plus dynamique afin que l'investissement des exposants soit encore plus rentable. »

En même temps, le conseil d'administration de l'AMQ désire attirer de nouveaux venus vers la plaisance. Dans cette optique, les messages publicitaires de PALM Arnold – qui seront notamment affichés sur des super panneaux d'auto-route – seront axés sur la passion qui anime l'industrie et le goût du plaisir partagé qu'offre le nautisme.

« Dans son approche, notre entreprise misera entre autres sur le marketing relationnel afin de rapprocher les gens de



l'association et de dynamiser le milieu du nautisme, confirme Bianca Courtemanche, de PALM Arnold communication. Tous les intervenants de l'industrie seront appelés à contribuer à cet effort collectif.»

L'une des nouveautés présentées par l'entreprise va d'ailleurs directement en ce sens : un gabarit de courriel, qui sera fourni à tous les exposants afin de leur permettre de publiciser le Salon et d'inviter leurs clients et amis à venir les y visiter...

... et un nouveau logo!

En ce qui a trait à la stratégie marketing de l'AMQ, l'objectif principal est de bien refléter – tant dans les communications écrites que visuelles – l'image professionnelle de cette association, ainsi que sa détermination à faire évoluer l'industrie et à servir au mieux les plaisanciers.

« Tous les éléments de communication seront donc intégrés afin de produire une image dynamique, jeune et productive qui représentera l'industrie dans ce qu'elle a de meilleur à offrir », poursuit Bianca Courtemanche.

Enfin, dans le but d'uniformiser son image et celle du Salon, l'AMQ a décidé d'aller de l'avant avec la proposition de la firme PALM Arnold qui lui suggérait une nouvelle signature corporative. Un logo plus actuel a donc été adopté tant pour elle que pour le Salon du bateau et des sports nautiques :



Pour plus d'information sur le Salon du bateau et des sports nautiques de Montréal : www.salondubateau.com

Algues bleues

Une bactérie qui fait des vagues...

Partout au Québec, la problématique des algues bleues défraie la manchette depuis quelques mois déjà. Depuis leur prolifération dans plusieurs de nos lacs, on entend régulièrement parler d'elles, de leur origine et des moyens de les enrayer. Évidemment, la situation inquiète tout particulièrement les plaisanciers, qui se demandent si ces algues pourraient éventuellement compromettre la pratique de leur passion. Consciente de ces préoccupations, l'AMQ tient à faire le point sur ce dossier.

De prime abord, il convient de rappeler que l'algue bleue est une sorte de bactérie, la cyanobactérie. Elle tient son nom du fait que les premières espèces identifiées étaient de couleur bleue; on en retrouve toutefois de diverses autres couleurs, allant du vert olive au rouge.

L'algue bleue se présente sous forme de cellules individuelles, de colonies ou de filaments. Étonnamment, on la retrouve dans tous les lacs du Québec, mais sa présence ne pose généralement pas de problème. C'est lorsqu'elle prolifère de façon excessive qu'elle peut influencer sur plusieurs éléments de l'écosystème aquatique (par exemple, le taux d'oxygénation, la température ou le pH du plan d'eau) et devenir dangereuse pour la santé des humains et des animaux.

Plus précisément, les cellules de certaines espèces de cyanobactéries emmagasinent des poisons naturels – des toxines – qui peuvent s'attaquer au foie, au système nerveux ou à la peau. Une personne qui avale de l'eau ou un produit pollué aux toxines cyanobactériennes pourra notamment présenter des symptômes tels que maux de tête, fièvre, diarrhée, douleurs abdominales, nausées et vomissements. Quant à elle, une personne qui nage dans de l'eau contaminée pourra parfois éprouver une irritation des yeux et de la peau, ou encore des réactions allergiques s'apparentant au rhume des foins.

Quand on croit avoir été en contact avec des toxines cyanobactériennes et qu'on éprouve certains de ces symptômes, il faut donc se rincer la peau et consulter rapidement un médecin. C'est particulièrement important pour les enfants, qui sont plus vulnérables que les adultes à ces poisons et qui risquent de développer de graves lésions hépatiques...

Un problème qu'on ne peut ignorer

Par ailleurs, si les cyanobactéries sont inquiétantes pour la santé, elles le sont aussi pour l'économie des régions construites autour des lacs. D'ailleurs, certains propriétaires d'auberges, de campings et de restaurants ont déjà commencé à souffrir du phénomène, tandis que des riverains craignent, à juste titre, de voir chuter la valeur de leurs maisons.

Tout cela mis ensemble, on comprendra que les algues bleues sont un problème qu'on ne peut tout simplement pas se permettre d'ignorer. Cependant, comment peut-on contribuer concrètement à le régler? Pour cela, il faut connaître la genèse du problème.

D'abord, on sait depuis très longtemps (car, contrairement à ce qu'on pourrait croire, le phénomène n'est pas nouveau) que les cyanobactéries se forment dans les eaux peu profondes, tièdes, calmes ou immobiles. On sait aussi que les phosphates en sont l'un des principaux catalyseurs.

Or, parmi les nombreuses causes susceptibles de faire grimper le niveau de phosphate dans l'environnement, la plupart sont reliées à la présence humaine en bordure des lacs et des rivières : écoulements d'eau de vaisselle souvent chargée en phosphates, coliformes fécaux provenant de fosses septiques désuètes, engrais aux phosphates, rejets agricoles et de certaines usines, absence de végétation naturelle, coupes d'arbres qui endommagent les rives...

Pour les plaisanciers, quelques mesures toutes simples...

La bonne nouvelle, c'est qu'aucune de ces causes ne semble irréversible... moyennant un petit effort de chacun! L'espoir des riverains, des plaisanciers et des municipalités aux prises avec des algues bleues repose maintenant sur l'action. Et à ce chapitre, chaque geste compte.

La contribution attendue des plaisanciers à cette lutte globale? Elle se résume à une série d'actions toutes simples, mais que l'on sait efficaces pour éviter la contamination d'un lac non seulement par les algues bleues, mais par toutes sortes de plantes envahissantes, exotiques ou non.

Par exemple, les plaisanciers devraient toujours prendre le temps de laver leurs bateaux et les hélices de moteur avant de les introduire dans un nouveau lac. Ils devraient aussi faire la vidange des eaux de ballastage avant de changer de lac.

Plus largement, on ne saurait trop insister sur l'importance de suivre scrupuleusement les règles d'utilisation instaurées à l'intention de toutes les personnes (pêcheurs, plaisanciers et vilégiateurs) qui utilisent des rampes, privées ou publiques, lors de la mise à l'eau de leurs embarcations.

Certes, le fait de suivre ces quelques mesures exigera sans doute un peu de temps de votre part. Mais que représentent ces quelques minutes lorsqu'il s'agit, en bout de ligne, d'assurer la pérennité de l'activité?



Photo : Mianon Brisson MDDEP

Québec 2008

Des activités nautiques qui promettent!

L'année 2008 marque le 400e anniversaire de la fondation de Québec. Depuis quelques mois, il apparaît évident que les organisateurs des festivités entourant cette étape marquante nous réservent une programmation à la hauteur de l'événement. Parmi les nombreuses activités proposées, il y en a au moins trois que les plaisanciers ne voudront sûrement pas rater : La Grande Traversée, Le Retour aux sources et Le Défi international des jeunes marins.

La Grande Traversée

Au cours des dernières semaines, plusieurs Français se sont rendus à Québec afin d'officialiser leur intention de souligner les Fêtes du 400e anniversaire de Québec et, par le fait même, de l'amitié franco-québécoise. Parmi eux, les membres du Service du tourisme de la Charente Maritime, venus annoncer dans le cadre d'un cocktail, le 4 octobre dernier au Yacht Club de Québec, qu'ils présenteraient toute une série d'activités et de visites culturelles dans le cadre de l'événement.



Walter Timmerman, président de l'AMQ et Isabelle Otissier, navigatrice de renommée internationale.

L'une de ces activités suscitera certainement l'intérêt des amateurs de nautisme : la Grande Traversée de l'Atlantique, qui consiste en une flottille regroupant 50 voiliers en partance de La Rochelle (8 mai 2008) à destination de Québec (le 22 juin 2008). L'activité est encadrée par la navigatrice de renommée internationale Isabelle Autissier, première femme à avoir bouclé un tour du monde en solitaire.

Cette dernière a accepté de réviser les mesures de sécurité et d'offrir ses conseils pour que l'épo-

pée soit un franc succès. Elle se dit convaincue que « les navigateurs inscrits vivront une expérience inoubliable et se sentiront, lors de leur arrivée à Québec, un peu comme Jacques Cartier et Samuel de Champlain! »

Jusqu'à maintenant, 40 équipages ont déjà confirmé leur participation à l'événement. Il est possible que l'organisation doive refuser des participants en raison de la popularité de l'événement...

Pour obtenir plus de détails : www.grandetraversee400.com.

Le Retour aux sources

Si les visiteurs seront émerveillés de voir arriver à Québec cette imposante flottille en provenance de la France, ils le seront autant, quelques jours plus tard, alors qu'une deuxième flottille entamera... le trajet inverse!

Cet événement, baptisé « Le Retour aux sources », est organisé par la Fédération de voile du Québec (FVQ), en collaboration avec divers yacht clubs et clubs nautiques du Québec et de France. Le départ sera donné le 6 juillet depuis la rade du Yacht Club de Québec, tandis que l'arrivée est prévue aux alentours du 20 août, au Port des Minimes. Ce port de plaisance – le plus grand de l'Atlantique – est situé à proximité de Brouage, d'où Samuel de Champlain est originaire...

Le périple est ouvert à tous les types de voiliers, incluant les multicoques d'au moins 9,1 mètres (30 pieds) de longueur hors tout. Le nombre de voiliers inscrits est toutefois limité à 25, en raison de l'espace restreint disponible dans certains ports de refuge le long du périple.

Pour obtenir plus de détails : www.retourauxsources.info.

Le Défi international des jeunes marins

Au printemps 1984, un Américain du nom de Lance Lee propose au rédacteur de la revue française *Le Chasse-Marée*, Bernard Cadoret, un grand projet franco-américain pour le centenaire de la statue de la Liberté à New York, en 1986. Les deux hommes imaginent alors une épreuve où la jeunesse des deux pays rivaliserait de sens marin à bord de grandes chaloupes à voiles et avirons. L'Atlantic Challenge était né...

Comme embarcation pour la compétition, on choisit la « yole de Bantry », le plus vieux bateau français toujours existant. Les raisons de ce choix sont multiples : non seulement il est relativement facile et peu coûteux à construire, mais il représente un bon outil pour former les jeunes et les amener à se dépasser à travers le défi, car les manœuvres exigent ténacité, travail d'équipe et leadership de la part de tout l'équipage.

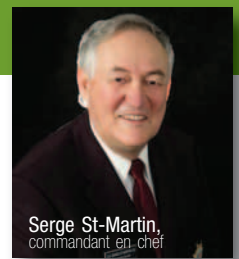
Depuis lors, non seulement l'Atlantic Challenge a lieu tous les deux ans dans un pays différent, mais il a engendré, au fil des ans, certaines initiatives en France et au Québec. Parmi elles, on retrouve le Défi international des jeunes marins, qui vise entre autres à raviver l'intérêt des Québécois (particulièrement des jeunes) envers leur riche patrimoine maritime et fluvial.

Le défi a d'ailleurs fait naître, chez nous, un certain intérêt pour la yole de Bantry... et fait germer, peu à peu, l'idée d'accueillir l'Atlantic Challenge sous les remparts de la ville de Québec en 2008! C'est donc à cet événement tout à fait particulier – pour lequel une quinzaine de yoles sont déjà inscrites – que les organisateurs convient la population, du 24 au 31 juillet prochain...

Pour obtenir plus de détails : www.defijeunesmarins.com.

Escadrilles canadiennes de plaisance

La référence incontournable en matière de formation aux plaisanciers



Serge St-Martin,
commandant en chef

Depuis 1938, les Escadrilles canadiennes de plaisance (ECP) ont formé des milliers de plaisanciers désireux de pratiquer leur loisir en toute sécurité et elles se sont forgé une réputation irréprochable dans le milieu du nautisme. Retour sur les principes fondateurs et les raisons d'être de cette grande organisation avec celui qui, jusqu'à tout récemment, y assumait les fonctions de commandant en chef, soit Serge St-Martin.

D'abord, il faut rappeler que les Escadrilles canadiennes de plaisance est une organisation nationale de plaisanciers qui s'est donné comme mission de promouvoir et d'améliorer la sécurité nautique en offrant une série de cours de navigation accrédités, reconnus et approuvés partout en Amérique du Nord.

Fait exceptionnel à noter : l'administration de l'organisation, tout comme les formations qui y sont données, est bénévolement assurée par environ un millier de ses 30 000 membres actuels. « Véritables passionnés de nautisme, ces bénévoles représentent sans doute la plus grande explication au succès de l'organisation, qui joue un rôle majeur dans la culture nautique au Canada depuis près de 70 ans », soutient Serge St-Martin.

Grâce à eux, l'organisation est aujourd'hui solidement implantée à la grandeur du pays. Elle compte à ce jour près de 180 escadrilles, dont 34 au Québec, où elles sont réparties dans trois districts francophones (Amiral, Cartier et Estuaire St-Laurent) et un district anglophone (St. Lawrence) : Rive Sud Saint-Laurent, Ouest Québec et Île de Montréal ainsi qu'Est Québec/Gaspésie.

Une préparation de choix pour la CCEP

L'un des plus grands apports des ECP à la formation nautique réside certainement dans son séminaire *Carte de compétence pour conducteur/Nauti Pro*. Ce dernier prépare les plaisanciers à l'examen menant à l'obtention de leur carte de conducteur d'embarcation de plaisance (CCEP).

« En plus d'être le meilleur de sa catégorie, ce manuel apprécié a servi de modèle à d'autres organisations qui désiraient que leurs cours répondent aux normes gouvernementales définissant la compétence d'un opérateur. Il a été le premier manuel agréé par la Garde côtière canadienne à répondre à toutes les exigences nécessaires à l'émission de la CCEP. »

Ainsi, depuis l'entrée en vigueur du Règlement sur la compétence des conducteurs d'embarcation de plaisance, en 1999, les ECP ont déjà émis plus 114 000 cartes au Canada. Ce nombre devrait croître considérablement, puisque tous les plaisanciers sont obligés d'obtenir cette carte avant le 15 septembre 2009!

« Après avoir réussi l'examen et obtenu cette carte, le plaisancier devient en outre admissible à une adhésion gratuite comme membre associé des ECP, valide jusqu'au 30 avril de l'année suivante », rappelle Serge St-Martin.

Navigation de plaisance : un cours utile... et profitable!

Le premier cours proprement dit offert aux plaisanciers par les ECP est intitulé *Navigation de plaisance*. Son contenu est spécialement orienté vers la sécurité nautique. « On y enseigne notamment comment manœuvrer le bateau sous des conditions normales et adverses, en plus d'y traiter de thèmes comme l'accostage, l'ancrage, les règles de route, les règlements gouvernementaux... »

À la fin de l'étude de certains chapitres, la réussite de l'examen agréé permettra non seulement à l'élève de démontrer sa compétence acquise – nécessaire à l'obtention de la CCEP –, mais aussi de devenir membre associé des ECP. « Quant à elle, la réussite de l'examen à la fin du cours complet lui donnera l'occasion d'obtenir la CCEP et de devenir membre à part entière des ECP, un statut lui permettant de profiter de tous les avantages de l'adhésion. »

Ces avantages sont fort nombreux. En plus de contribuer à la création et au maintien d'un environnement nautique agréable et sécuritaire pour tous les plai-

sanciers, les membres réguliers peuvent profiter d'une série d'escomptes qui leur permettent de récupérer aisément leurs frais d'adhésion.

« Parmi eux, notons des réductions de 15 % à 40 % sur l'assurance bateau chez Assurance groupe CPS ainsi que de 10 % dans les hôtels Delta et Choice Hotels et lors d'une croisière sur yacht de luxe avec capitaine offerte par JT Yachting. »

En outre, ces membres recevront gratuitement le magazine *L'escale nautique*. Ils bénéficieront d'une adhésion au club Speedy et d'un programme spécial chez Location d'auto National Car Rental. Ils auront droit, enfin, à divers rabais sur des produits et services offerts par BoatSell, BOAT US Telus Mobilité, Weems et Plath, MariTech Industries et ICOM Canada...

Une vaste gamme de formations

Pour les plaisanciers désireux de parfaire et d'approfondir leurs connaissances sur divers aspects du nautisme, il importe de mentionner que l'offre de formation des ECP est loin de se limiter au séminaire *Nauti Pro* et au cours *Navigation de plaisance*.

En fait, dès qu'une personne a réussi ce dernier cours, elle peut accéder à une vaste gamme de formations avancées portant sur des sujets aussi variés que la radiotéléphonie VHF/ASN, la météo, la navigation avec un GPS, le matelotage moteur et voile, la navigation hauturière, l'entretien marin, l'électronique et l'électricité de marine, le pilotage et le pilotage avancé et la navigation astronomique!

« Enfin, deux cours permettent aux élèves de réviser différentes notions se rapportant aux cordages et de passer en revue ce qu'ils ont appris dans le cours *Navigation de plaisance* », de conclure Serge St-Martin. Bref, il y a vraiment des formations répondant à tous les besoins et toujours données par des gens aussi compétents que passionnés. »

Pour obtenir plus de détails sur les ECP et les formations qui y sont offertes :
1-888-277-2628 ou
<http://www.cps-ecp.ca/public%5Ffr/>

Le Sentier maritime du Saint-Laurent prend forme

En 2005, on inaugurait la Route bleue du sud de l'estuaire. Depuis, deux nouvelles initiatives – celles des baleines et de la Gaspésie – sont venues se greffer à ce projet d'envergure provinciale... et ce n'est pas terminé!

À preuve, la Route bleue Québec/Chaudière-Appalaches se prépare à l'ouverture de son tronçon régional, au printemps 2008, tandis que la Route bleue Côte-Nord du Golfe, la Route bleue de Charlevoix et la Route bleue de l'archipel du Grand Montréal sont présentement en développement! Au train où vont les choses et considérant l'enthousiasme des communautés riveraines et l'implication soutenue des usagers dans ce projet, il semble bien que les 2 500 km de ce sentier navigable pourraient être complétés d'ici 5 à 10 ans...

Dès lors, les outils sur mesure offerts par le Sentier maritime du Saint-Laurent (SMSL) deviendront vraiment essentiels pour quiconque part découvrir le Saint-Laurent à bord d'une embarcation à faible tirant d'eau. Combinés aux cartes marines, le Guide bleu et les cartes géoréférencées qui l'accompagnent fournissent en effet toute l'information nécessaire pour préparer une sortie sur le Saint-Laurent de façon sécuritaire et respectueuse de la propriété, de l'environnement et des autres usagers de cette importante voie maritime.

L'information transmise sur les cartes permet d'abord de situer les sites de mise à l'eau ainsi que les aires de repos où il est possible d'admirer la vue ou de faire un pique-nique. L'aspect sécurité n'est pas négligé non plus : des sites d'arrêts d'urgence permettant d'accoster en cas de blessure, de dessalage ou d'un changement météo menaçant la poursuite sécuritaire de la randonnée sont identifiés à presque tous les 5 km.

Pour ceux qui songent à prolonger l'aventure au-delà d'une journée, les cartes indiquent en outre les sites d'hébergement et les services permettant de se ravitailler à proximité. Enfin, dans le but de conscientiser les usagers à l'impact de leur passage sur l'environnement, de l'information traitant des milieux et des espèces fragiles du Saint-Laurent est fournie.

Accessibilité, sécurité et protection du milieu

La mise en place du SMSL, rappelons-le, répondait à diverses préoccupations. Elle visait, par exemple, à mettre en valeur et à rendre plus accessible le Saint-Laurent. Ou encore, à favoriser une meilleure cohabitation entre les propriétaires riverains et les usagers. Car les sites de pratique du kayak de mer sur le Saint-Laurent étant peu connus, les usagers fréquentent en effet des endroits sans en connaître les conditions d'accès. Cet état de situation peut conduire à certains conflits d'usage et, ultimement, à l'interdiction formelle d'accéder à des sites. Pour résoudre le problème, un travail considérable est fait par les gestionnaires des routes bleues, qui entrent en contact avec les propriétaires riverains et s'entendent avec eux pour délivrer des droits d'accès.

Un autre objectif important du SMSL est de contribuer à la protection des milieux sensibles du Saint-Laurent. À cet effet, une collaboration avec les organismes environnementaux qui par-



ticipient à la sauvegarde de la biodiversité du littoral et des îles du Saint-Laurent a été établie. Cela a permis d'identifier les zones de milieux fragiles et les gestes à poser pour minimiser l'impact sur les sites visités et la faune rencontrée. De cette expérience a résulté un code d'éthique inspiré des grands principes du Sans trace, qui guide les actions des usagers afin de ne laisser aucune trace de leur passage.

Par ailleurs, considérant la progression de la pratique du kayak de mer, la prévention des incidents nautiques devient primordiale. Dans cette optique, fournir l'encadrement nécessaire à la pratique sécuritaire du kayak de mer est un autre des objectifs poursuivis par le SMSL. C'est d'autant plus important que les réalités du Saint-Laurent sont très différentes d'une région à l'autre et que les usagers doivent connaître les difficultés associées aux zones de pratique. Toutefois, un minimum d'expérience est requis pour naviguer de manière autonome sur le SMSL : si vous n'êtes pas convaincu d'avoir les compétences nécessaires, des entreprises d'aventure dûment accréditées peuvent vous le faire découvrir en toute sécurité...

Une adhésion qui offre plusieurs avantages

Notons en terminant que le SMSL est l'œuvre de plus d'une centaine de bénévoles et d'intervenants régionaux associés au projet jusqu'à maintenant. Depuis 2002, la Fédération québécoise du canot et du kayak (FQCK) et son partenaire gouvernemental, le ministère du Tourisme du Québec, travaillent en collaboration avec les initiateurs des routes bleues afin de favoriser le déploiement uniforme du Sentier maritime du Saint-Laurent.

Une adhésion au Sentier maritime du Saint-Laurent permet d'obtenir le Guide bleu et d'avoir accès, via Internet, aux cartes mises à jour annuellement de toutes les routes bleues en opération. En 2008, c'est plus de 70 cartes qui seront offertes aux membres. Les usagers bénéficient aussi de divers avantages reliés à leur séjour, comme des rabais et des gratuités pour divers services (camping, hébergement, etc.), ainsi qu'un abonnement au Courant, le bulletin officiel de la FQCK.

Enfin, même si le SMSL est d'abord conçu pour le kayak de mer, l'expérience américaine de la Maine Island Trail Association (MITA) démontre que les plaisanciers amateurs de voile, canot et autres petites embarcations peuvent tout aussi bien s'intéresser à son développement.

Pour en savoir plus sur l'évolution du projet : www.sentiermaritime.ca



Hypothèque maritime ou résidentielle? Là est la question...

La force actuelle du dollar canadien est l'occasion, pour plusieurs personnes, d'acheter enfin le bateau de leur rêve. Souvent, cet achat n'était prévu qu'au printemps prochain, une fois l'ancien bateau vendu... mais toutes les raisons sont bonnes pour faire cet achat immédiatement!

Évidemment, la question qui se pose alors est : quel est le meilleur moyen de le financer? Est-ce préférable de contracter une hypothèque maritime ou de refinancer la résidence? À mon avis, il s'agit là d'un choix personnel qui exige que l'on considère, au préalable, ces différents éléments :

- **Frais d'enregistrement** : si le bateau est déjà immatriculé, les frais de l'enregistrement de l'hypothèque maritime (150 \$) ne sont guère plus élevés que ceux d'une hypothèque immobilière (134 \$), et il n'y a aucuns frais d'enregistrement de quittance.

- **Taux d'intérêt** : la différence majeure peut se situer au niveau des taux d'intérêt. Présentement, le taux d'intérêt d'un prêt maritime et celui d'un prêt immobilier ouvert sont pratiquement les mêmes...

- **Terme et amortissement** : l'amortissement d'un prêt immobilier peut atteindre 25, 30 et même 40 ans, ce qui n'est pas la règle dans le prêt maritime. Toutefois, les termes offerts (de 1 à 5 ans) sont identiques.

Par ailleurs, il est important de savoir qu'un prêt maritime peut normalement être remboursé en tout temps, sans avis ni pénalité; cela correspond à un prêt immobilier dit « ouvert ». Ainsi, dès que votre ancien bateau sera vendu, vous pourrez rembourser une bonne partie de l'emprunt sans problème.

Autre remarque : pour un notaire, il est aussi simple de faire une hypothèque maritime que conventionnelle. Cependant, lors d'une transaction de bateau, il est plus facile et rapide de concentrer nos efforts sur un seul registre...

Enfin, notez que ce ne sont pas toutes les institutions financières qui connaissent les hypothèques maritimes. Il faut donc s'informer, insister et, parfois, aller voir ailleurs!

Pour obtenir plus d'information sur les types d'hypothèques, ou sur un autre sujet :

Louise Bédard, notaire
Saint-Bruno, Québec
Téléphone : 450 441-1080
bedard.notaire@videotron.ca

Incidents nautiques en 2007 Le meilleur bilan depuis plus d'une décennie

Le Conseil québécois du nautisme (CQN) dresse un bilan fort positif de la 18e campagne de sensibilisation en matière de sécurité nautique, qui s'est déroulée au cours de la saison estivale 2007. En effet, on y observe cette année les meilleures statistiques depuis 1995 en ce qui a trait au nombre de noyades reliées à la plaisance...

Ainsi, le CQN a enregistré 10 décès survenus à la suite d'un incident en embarcation de plaisance entre les mois de mars et septembre 2007, alors que 17 noyades s'étaient produites durant la même période en 2006. Il s'agit d'une baisse de près de 40 %.

« C'est la première fois, depuis le début des campagnes de sensibilisation à la sécurité nautique en 1989, que nous assistons à une telle amélioration, affirme Vahé Vassilian, président du Conseil québécois du nautisme. Par contre, les 10 décès survenus cette année sont encore 10 victimes de trop. Ils nous rappellent que les plaisanciers du Québec doivent tenir compte de façon prioritaire des règles de sécurité indispensables lorsqu'ils sont sur l'eau. »

Parmi les nombreuses statistiques intéressantes compilées par l'organisme, on note que :

- Les enfants ou les adolescents ne sont pas les principales victimes d'incidents nautiques;
- Toutes les victimes en 2007 sont des hommes dont la moyenne d'âge est de 55 ans;
- 80 % des victimes ne portaient pas de dispositif de flottaison;
- La majorité des accidents se sont produits sur les rivières et les lacs, et non dans le fleuve Saint-Laurent, où seuls 10 % des décès ont eu lieu;
- Dans 90 % des cas, les décès font suite à un chavirement; Aucune noyade n'a été enregistrée en 2007 en Montérégie, région qui avait eu le plus haut taux de noyades en 2006;
- 30 % des noyades sont survenues en Mauricie et dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, tandis que l'on compte une victime pour chacune des régions suivantes : Abitibi-Témiscamingue, Laurentides, Outaouais et Lanaudière.

Pour contribuer à améliorer encore le bilan au cours des prochaines années, Vahé Vassilian insiste sur l'importance de porter un gilet de sauvetage à bord d'une embarcation. Selon lui, il devrait s'agir d'un automatisme s'imposant avec la même évidence que le fait d'attacher sa ceinture de sécurité en voiture...

« Savoir nager ne devrait dispenser personne de cette nécessité. C'est le message que le CQN a voulu véhiculer en 2007, lorsqu'il a choisi le thème *Le gilet de sauvetage : une question de vie* pour sa campagne de sensibilisation à la sécurité nautique. Certes, les changements préconisés peuvent rebuter certaines personnes, mais l'expérience prouve que ce sont les gestes élémentaires de sécurité qui sauvent des vies. »

Difficile de soutenir le contraire lorsqu'on sait qu'en 2007, huit victimes sur dix sont décédées parce qu'elles ne portaient pas de gilet de sauvetage...

La malpropreté de certains me dégoûte!

Par Patrick Campeau, pêcheur professionnel



Peu importe que ce soit à bord d'un pédalo, d'un kayak, d'un voilier, d'un bateau de pêche, d'une motomarine ou d'un bateau de plaisance, il est vraiment très agréable d'aller sillonner la surface de nos plans d'eau. Quelle joie de pouvoir voguer au gré des vents et des vagues, de se faire bercer par le flot des eaux...

À titre de pêcheur professionnel, j'ai la chance de visiter un grand nombre de lacs et de rivières. Un de mes endroits de prédilection pour la pêche est le majestueux fleuve Saint-Laurent, car on y retrouve une incroyable quantité d'espèces de poissons. J'y pêche depuis plus de vingt ans, en moyenne cinquante jours par saison! Mon fleuve, je le connais et je l'aime.

Malheureusement, il ne faut surtout pas faire l'autruche : comme c'est le cas pour plusieurs autres plans d'eau urbains dans le monde, le Saint-Laurent est victime d'une pollution découlant des activités humaines. L'été dernier, j'ai d'ailleurs eu plusieurs attaques virulentes de dégoût envers des êtres franchement irrespectueux de notre fleuve. Voici seulement quelques-uns des malheureux épisodes que nous avons tous pu découvrir cet été par le biais de différents médias :

- Le 13 avril 2007, on apprend que les eaux d'égout de la ville de Montréal ont été déversées directement dans le fleuve Saint-Laurent et dans la rivière des Prairies à plus de 1300 reprises en 2006.
- On nous informe, au début du mois de juillet, que huit ans après avoir été mis au courant du problème, 48 résidences de l'Île-des-Sœurs déversent encore leurs eaux de toilettes dans l'égout pluvial, plutôt que dans l'égout sanitaire. Leurs excréments se retrouvent donc directement dans le fleuve.
- Le 6 juillet, les médias nous annoncent que plusieurs croisiéristes, qui embarquent à leur bord des dizaines de milliers de passagers par année, déversent leurs eaux noires (excréments) et grises (urine et eau de vaisselle) directement dans le fleuve. Comble de ridicule, les autorités ripostent... en leur donnant cinq ans pour se conformer!
- En août, on découvre que 26 toilettes et 9 urinoirs de La Ronde déversent directement leurs eaux souillées dans le fleuve.
- On divulgue, le 18 août, qu'un hôtel situé sur l'île Charron, à deux pas de l'usine d'épuration de la Rive-Sud de Montréal, déverse ses eaux usées directement dans le fleuve Saint-Laurent depuis au moins deux ans.
- Au début du mois de septembre, on apprend que l'usine d'épuration métropolitaine laisse passer directement au fleuve



de grandes quantités d'antibiotiques, dont on ignore les effets sur les espèces vivantes.

- Enfin, on nous révèle, le 20 octobre, que de nombreuses résidences de municipalités situées à l'est de Montréal déversent leurs eaux usées directement dans le fleuve.

Mon Dieu! Qu'attendons-nous pour réagir? Nous devons le faire rapidement, à défaut de voir certains de nos plans d'eau s'anéantir. Surtout qu'il ne s'agit sans doute là que de quelques épisodes d'horreurs; je suis persuadé qu'il y en a plusieurs autres...

Imaginons si certains propriétaires d'embarcations de plaisance, munies de toilettes à bord, ne se donnent pas la peine de faire vider ces dernières et qu'ils les déversent directement dans le fleuve ou d'autres plans d'eau... Ils contribuent, eux aussi, à souiller encore plus nos lacs et rivières.

Certes, différentes autorités municipales et gouvernementales tentent tant bien que mal de redonner une certaine santé à notre fleuve, et je leur lève mon chapeau. Mais, règle générale, force est d'admettre que les autorités concernées devraient sévir beaucoup plus, être beaucoup plus vigilantes... comme nous tous d'ailleurs! En effet, à l'ère où l'on commence à comprendre qu'il faut protéger cette richesse collective qui porte le nom de NATURE, nous devons tous faire des efforts.

J'ose croire que les grosses usines polluantes sont maintenant régies de façon beaucoup plus stricte qu'à une certaine époque. J'espère qu'il n'y a plus, aujourd'hui, de plaisanciers, de pêcheurs et de riverains qui polluent sciemment, parce qu'ils ne se croient pas concernés ou manquent tout simplement de civisme.

Sinon, j'estime que nous pourrions alors les traiter, eux aussi, de vrais malpropres insouciantes, pour n'utiliser que ces termes...

SVP, soyez respectueux de mon environnement. Après tout, c'est aussi le vôtre.

Pour des commentaires et/ou questions :
prodepeche@pcampeau.com ou au www.pcampeau.com

Les échos de l'océan

Par Georges Leblanc, skipper

Il y a déjà plus de 30 ans que je navigue sur différentes embarcations motorisées ou à la voile et plus d'une douzaine d'années que je pratique de façon professionnelle la course au large à la voile. Cela m'a amené à parcourir quelque 170 000 milles nautiques – l'équivalent de huit fois la circonférence de la Terre! –, dont plus de 40 000 milles en solo...

Au cours de toutes ces navigations océaniques, en équipage ou en solitaire, j'ai évidemment eu la chance de vivre d'innombrables expériences exceptionnelles, des aventures souvent hors du commun. Et ça, je le dois en partie à l'appui et à la complicité de nombreux partenaires qui, tout comme moi, désirent véhiculer auprès du grand public les valeurs humaines profondes que nous inculquent la grandeur et l'adversité de l'océan.

Ma passion de réussir se définit de plusieurs manières : naviguer, courser, me surpasser et apprendre à mieux me connaître. Je tente de la communiquer et de la faire vivre aux autres par l'intermédiaire des médias et par mes écrits *Au-delà des limites* et *L'océan prédateur*, deux bouquins qui en disent long sur mes états d'âme, mes bonheurs, mes malchances et sur ma manière d'aborder les problèmes et de lutter contre les éléments déchaînés; et bientôt, je présenterai *Les échos de l'océan*, lors du prochain Salon du bateau de Montréal, qui se tiendra du 24 au 28 janvier 2008.

En parcourant le texte ci-dessous, intitulé « Introduction », vous aurez déjà un avant-goût de ce dont traitera ce récit d'aventures inédites...

Introduction

Il fut un temps lointain où les hommes de la mer, ces navigateurs du grand large, de l'inconnu, parcouraient le globe pour aller pêcher la morue, peut-être même pour chasser la baleine ou conquérir de nouvelles terres et en ramener des richesses à leurs monarques. Ce sont eux, finalement, qui voyageaient tout en aventures; à leur époque, la seule manière de vraiment joindre d'autres cieux était de s'embarquer à bord de ces bateaux à voile et de voguer, au gré des vents, sur



l'immensité des océans. C'est ainsi que, sans s'en douter, ils faisaient les premiers pas vers la mondialisation...

Ces aventuriers s'absentaient durant de très longues périodes; sur leurs calendriers, la date du retour n'était pas déterminée. Sans être oubliés par ceux qui les voyaient prendre le large, il n'empêche que pendant tout leur périple, personne ne savait ce qu'il advenait de ces hommes audacieux, téméraires et en certaines occasions embarqués malgré eux...

Synonyme de patience, l'espoir de les revoir n'était récompensé que lorsque enfin la silhouette de la mâture de leur vaisseau se profilait à l'horizon après de longs mois, voire de longues années d'absence. Et quelquefois, durant tout ce temps, aucune nouvelle ne parvenait aux terriens qui se morfondaient dans l'attente et l'inquiétude.

C'était une rude époque. Dans les villes portuaires, la vie se déroulait au rythme de l'activité qui régnait dans la rade, lors des départs ou des arrivées et, bien sûr, à la taverne, ce milieu davantage fréquenté que le perron de l'église! C'était le lieu de spectacle; on pouvait y voir et écouter les marins revenus récemment, attablés devant un bock à bière des heures durant. Ils épeuraient ou faisaient rêver les chercheurs d'émotions fortes; car finalement, c'est par ces conteurs que l'on découvrait ce qu'était la vie en mer et que la nouvelle était connue.

Les siècles se succèdent et l'attitude des hommes de bateaux ne change pas; ils ressentent toujours le besoin de confronter la mer, que ce soit par obligation, pour gagner leur croûte ou pour le simple plaisir de naviguer. Pour certains, dont nous sommes porteurs du gène, il s'agit plutôt de maîtriser de performants et impo-

sants voiliers de course sur des traversées océaniques. Nous résistons difficilement à l'appel du large : nous sommes des adeptes de la course au large à la voile en solitaire, qualifiés prétendument de téméraires et un tantinet fous...

Les océans sont toujours aussi grands et éprouvants; toujours aussi beaux et envoûtants; ni plus, ni moins hostiles qu'avant. Cependant, pour notre bonheur et notre sécurité, les matériaux, technologies et équipements qui arment nos voiliers ultramodernes nous procurent une certaine aisance et une performance accrue. Ils facilitent la navigation et nous permettent de communiquer quotidiennement avec les êtres chers, nos partenaires et le grand public, par l'entremise des médias.

Ce n'est qu'un aperçu des sujets que j'aborde dans ce prochain ouvrage. *Les échos de l'océan* explore aussi des thèmes encore inédits, notamment les étapes à franchir pour réussir à armer un voilier performant, pour parfaire notre entraînement et, enfin, pour prendre les départs de ces grandes courses internationales.

Bref, je vous amène au cœur du mandat que mon « équipe de voile océanique » et moi-même nous sommes donné il y a déjà plus de dix ans : véhiculer les valeurs humaines de la course au large à la voile et faire vivre à distance l'aventure qui se déroule au moment de ces grandes épreuves sportives.

Pour obtenir plus d'information ou pour vous procurer le DVD « Seul sur l'océan » ou les livres « Au-delà des limites » et « L'océan prédateur » : www.georgesleblanc.com

On vous donne 2 chances!



Assurance auto

Univesta - Ducharme, Fortier vous présente l'assurance auto d'ING Assurance, sans augmentation de prime, même après deux accidents dont vous êtes responsable. Bénéficiez aussi des avantages d'être membre de CAA-Québec et **obtenez jusqu'à 100\$ de rabais de bienvenue***.

1 866 520-DEUX
(3389)



UNIVESTA
Assurances et services financiers

Montréal • Chambly • Beloeil • Rawdon
univesta.ca

Fournisseur autorisé de solutions financières et d'assurance | **ING** 

*Certaines conditions, exclusions et limitations s'appliquent.

Le Règlement sur les petits bâtiments fait peau neuve

C'est au cours des prochaines semaines que doit entrer en vigueur le Règlement de 2007 sur les petits bâtiments, une version actualisée du Règlement sur les petits bâtiments de Transports Canada. Les plaisanciers y retrouveront toute une série de dispositions actualisées portant sur des questions d'ordre opérationnel, de sécurité et de construction en lien avec les petits bâtiments commerciaux d'une jauge brute égale ou inférieure à 15 tonneaux.

Le Règlement sur les petits bâtiments, rappelons-le, a été promulgué afin de garantir la sécurité des petits bâtiments et des bâtiments de plaisance qui ne sont pas visés par d'autres règlements. Il prévoit notamment les règles relatives aux normes touchant le transport de matériel de sécurité, les précautions contre le feu et certaines pratiques opérationnelles sur tous les petits bâtiments. Il réglemente aussi l'émission de permis visant les navires de plaisance et les normes de construction pour les navires à propulsion mécanique.

Des infractions et des sanctions en cas de non-conformité au Règlement sont énoncées dans la LMMC 2001. Elles peuvent être rehaussées d'amendes émises par la police en vertu de la Loi sur les contraventions.

Pour obtenir plus d'information sur les règlements qui touchent les petits bâtiments commerciaux : 1 866 879 9902 ou www.cmac-ccmc.gc.ca.

Eaux usées des bateaux

La Loi de 2001 sur la marine marchande est maintenant en vigueur

En vertu de la Loi de 2001 sur la marine marchande (LMMC 2001) – qui régit la sécurité du transport maritime et de la navigation de plaisance, ainsi que la protection du milieu marin au Canada –, tous les bateaux qui fréquentent les eaux canadiennes devront dorénavant gérer leurs eaux usées de façon plus environnementale.

Il existe maintenant deux options pour les navires : soit qu'ils entreposent temporairement les eaux usées non traitées dans un réservoir conçu à cette fin, soit qu'ils s'équipent d'un système de traitement des eaux usées à bord. Ce nouveau règlement s'applique à tous les bateaux, mais les bateaux plus anciens qui naviguent seulement sur les eaux canadiennes ont cinq ans pour s'y conformer. Pour ce qui est des bateaux nouvellement mis à l'eau, ils doivent être réglementaires dès maintenant.

En plus des eaux usées, les navires devront désormais s'occuper de la qualité de leur carburant, des émissions de leurs

moteurs et incinérateurs, et de tout autre rejet comme les eaux de cale (contenant du mazout et de l'huile), les résidus de marchandises transportées en vrac et les déchets domestiques. De plus, l'usage de peinture antisalissure (*anti-fouling system*) à base de composé organostannique (tributylétain) est désormais interdit pour tous les bateaux.

Rappelons que le rejet direct des eaux usées dans les eaux du fleuve Saint-Laurent avait fait la manchette plus tôt cet été alors que le quotidien le *Journal de Montréal* avait entrepris une enquête sur le sujet. En utilisant du colorant végétal versé dans les toilettes d'un bateau d'excursion à Montréal, l'enquête avait démontré que le contenu de celles-ci était directement déversé dans les eaux du fleuve.

Pour obtenir plus d'information sur la LMMC 2001 et ses règlements : 1-866-879-9902 ou <http://www.cmac-ccmc.gc.ca>

L'industrie maritime voit « vert »

À l'occasion de la Journée maritime décrétée annuellement par le gouvernement du Québec, le 22 octobre dernier, l'industrie maritime du Saint-Laurent et des Grands Lacs a annoncé qu'elle s'était dotée d'une politique écologique novatrice afin de diminuer son impact environnemental sur ces plans d'eau.

« Ce plan vert réduira les émissions de gaz à effet de serre (GES), minimisera les risques de rejet d'eaux huileuses, amoindra les risques de propagation d'espèces aquatiques envahissantes et limitera le bruit et les odeurs dans les ports », affirme le porte-parole de l'industrie, Gerry Carter, président de la compagnie Canada Steamship Lines.



© MTOQ / Christian Bélanger

Le plan, qui s'applique autant aux bateaux qu'aux ports et aux terminaux, représente une première en Amérique du Nord. À peine deux semaines après sa finalisation, il regroupait déjà, dans un organisme appelé « l'Alliance verte », une trentaine de compagnies (armateurs américains et canadiens, autorités portuaires, entreprises énergétiques qui utilisent le transport maritime et corporations de pilotes) dont les activités représentent plus de la moitié de l'activité maritime dans ce couloir achalandé!

Bien que cette politique soit largement volontaire et que chaque entreprise propose elle-même ses défis environnementaux et

le plan d'action qui s'y rattache, ses promoteurs demeurent convaincus qu'elle sera tout aussi efficace que si elle était réglementée. À preuve, selon eux, une grande majorité de navires ralentissent déjà leur vitesse à certains endroits sensibles du fleuve pour lutter contre l'érosion, tandis qu'une compagnie importante a réduit de 28 % ses émissions de gaz à effet de serre en améliorant ses équipements et en utilisant de plus grands navires...

Bref, une initiative prometteuse qu'il faudra suivre de près au cours des prochaines années.

Le Saint-Laurent touche le fond!

En raison du très bas niveau des eaux du Saint-Laurent, l'organisme canado-américain de contrôle des eaux limitrophes – le Conseil international de contrôle du fleuve Saint-Laurent – a autorisé pour une rare fois l'ouverture des vannes du barrage de Cornwall, à la mi-octobre 2007.

Une telle opération n'a été effectuée que cinq fois au cours des dix dernières années! Mais il faut dire que cet afflux d'eau dans le Saint-Laurent était devenu pressant : le comité mixte international affirme n'avoir jamais vu une telle situation en 30 ans...

Pendant quelques jours, environ 300 mètres cubes supplémentaires d'eau ont donc été déversés chaque seconde des Grands Lacs vers le fleuve, qui s'est ainsi élevé d'une quinzaine de centimètres. Cette élévation a permis à de nombreux plaisanciers – notamment à Repentigny, Sorel et Boucherville – de ramener leurs embarcations sur la terre ferme pour l'hiver. Au cours de l'été, quelques-uns d'entre eux étaient d'ailleurs demeurés coincés dans des bas-fonds ou avaient été contraints de jeter l'ancre dans d'autres marinas...

Vraiment, une année à oublier pour eux...

Moins de raisons que jamais de perdre la carte...

C'est bien connu, les exigences grandissantes de la navigation commerciale, l'importance des activités de pêche, l'exploitation des ressources océaniques et le développement de la navigation de plaisance rendent de plus en plus indispensables les dizaines de cartes marines, publications nautiques et cartes électroniques produites par le Service hydrographique du Canada (SHC).

Plusieurs de ces outils fournissent notamment des renseignements précieux sur les innombrables dangers, particularités du fond marin et de la côte, et particularités artificielles et naturelles du fleuve Saint-Laurent, cette voie navigable qui se caractérise par de forts courants, des marées importantes et la formation de glace abondante durant l'hiver.

Or, désireux de s'appuyer sur les technologies les plus avancées qui soient afin de fournir l'information la plus juste, actuelle et pointue possible aux plaisanciers, l'organisme vient d'annoncer qu'il avait récemment mis au point une nouvelle gamme de cartes matricielles sous format BSB et de cartes électroniques de navigation (CÉN) sous format vectoriel S-57. Ces nouveaux produits seront disponibles prochainement à travers tout un réseau de dépositaires.

Le SHC rappelle par ailleurs que son site Web est régulièrement mis à jour, de façon à informer les plaisanciers des derniers développements dans son domaine. Dans la rubrique *Quoi de neuf?*, on retrouve d'ailleurs les diffusions récentes de cartes de l'organisme, ainsi que tous les nouveaux avis des 90 derniers jours.

Pour plus de détails : <http://www.charts.gc.ca/pub/fr/>

L'Institut Maurice-Lamontagne célèbre ses 20 ans

L'année 2007 marque le 20^e anniversaire de l'Institut Maurice-Lamontagne (IML) de Mont-Joli. Pour souligner l'événement, une série d'activités destinées aux partenaires et clients de l'Institut se sont déroulées à Trois-Rivières, Mont-Joli, Sept-Îles, Grande-Rivière et Cap-aux-Meules, de juin à décembre. L'IML a aussi été présent lors d'activités tenues à Rimouski et à Matane, en plus d'ouvrir ses portes au grand public les 20 et 21 octobre dernier...

Bref, il s'agit de célébrations à la hauteur des réalisations de cet organisme qui, depuis 20 ans, affiche un bilan fort éloquent. Ses travaux ont notamment permis de faire avancer nos connaissances liées aux sciences halieutiques, à l'évaluation des stocks de poisson, à l'habitat du poisson, à la biologie et la physiologie marines, aux espèces en péril et, bien sûr, aux changements climatiques et leurs impacts sur le milieu aquatique...



De gauche à droite : M. Paul Bellemare, directeur du Service hydrographique du Canada - Région du Québec, M. Gaétan Boivin, président-directeur général de l'Administration portuaire de Trois-Rivières, Mme Manon Blais, coordonnatrice aux activités portuaires et à la sécurité de la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour, et M. Pierre A. Dupont, conseiller municipal à la Ville de Trois-Rivières représentant le maire pour l'occasion.